

et, de leur côté, elles eurent la consolation de contribuer à la conversion de plusieurs, par les secours charitables qu'elles leur prodiguèrent. Nous avons dit que la duchesse d'Aiguillon, en dédiant son hôpital au sang du Sauveur, répandu pour le salut de tous, avait demandé que les Hospitalières engageassent les sauvages qu'elles y recevraient à prier, particulièrement, pour le salut du cardinal de Richelieu, et pour le sien propre, après la mort de l'un et de l'autre ; et ce fut sans doute, pour leur rappeler sensiblement ce pieux devoir, et les aider à s'en acquitter, qu'elle envoya, cette année, à Sillery, un grand tableau, représentant Notre-Seigneur en croix, avec le cardinal d'un côté, et elle-même de l'autre ; à quoi elle joignit un parement d'autel noir, une chasuble et d'autres objets, pour servir à l'ornement de la chapelle et au culte divin.

## XXV.

*Pieuse curiosité des Sauvages pour les offices chantés des Ursulines.*

A Québec, madame de la Pelterie et les religieuses Ursulines, en rendant aux sauvages les charitables services que nous avons dits, contribuaient encore à les édifier, dans leur chapelle, par leur modestie et par la beauté de leur chant, surtout les Dimanches et les jours de Fêtes, où leurs Vêpres étaient toujours chantées. “ Si, en France, écrivait, au sujet de ce chant, la mère de l'Incarnation, on ne mangeait que du poisson et des viandes salées, comme nous faisons ici, on serait malade, et on n'aurait point de voix ; nous nous portons fort bien, et nous chantons mieux qu'on ne le fait en France.” Il paraît que la douceur de ce chant, auquel les sauvages n'étaient pas accoutumés, ne les attirait pas moins que le son d'une viole, le seul instrument de musique religieuse qu'il y eût alors en Canada. “ On est tout ravi, écrivait la sœur de Sainte-Croix, d'entendre nos Mères chanter les Vêpres, les Fêtes et Dimanches. Il y a du plaisir à voir les sauvages et les sauvagesses auprès de la viole, quand on en joue. Ils en sont émerveillés. L'un d'eux disait qu'il fallait apprendre à leurs filles à jouer de cet instrument. Mais nous ne nous en servons que pour les attirer à la prière.”

## XXVI.

*Agnès, ses dispositions pour la piété et la musique religieuse.*

Dans ce dessein, et pour se former une aide qui pût les suppléer, elles communiquèrent la pratique de ce petit art d'agrément à une de leurs élèves, âgée de douze ans, remarquable pour la beauté de sa voix et la douceur de son caractère, qui sans doute lui fit donner, dans son baptême, le nom d'Agnès. “ Elle a fait de très-grands progrès auprès de nous, écrivait encore la mère Marie de l'Incarnation, tant dans la connaissance des mystères que dans les bonnes mœurs, ayant de plus appris à travailler, à lire, à jouer de la viole, et mille autres petites